

 1^{ère} Inscription Renouvellement**Assemblée Générale le Samedi 25/11/2023 à 18 h 00 - Salle des Fêtes**Si vous souhaitez qu'une question soit abordée à l'AG, merci de la communiquer à la Présidente avant le 13/11/2023**Le bulletin d'adhésion devra être retourné avant le 17/10/2023 - Merci****ECRIRE EN MAJUSCULES - SVP**

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : Téléphone :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel :

ACTIVITES

- EPL mardi / jeudi EPLP 18h – 19h 19h – 20h
 Sophrologie Tir
 Informatique et Nouveaux Médias lundi Images Numériques mardi
 Théâtre Adultes Ateliers Récréatifs 1h, un Tableau
 Taï Chi Chuan Tennis de Table

MONTANT DES COTISATIONS (une adhésion permet de pratiquer plusieurs activités)

L'association est habilitée à recevoir le Pass Loisirs CAF et les coupons sport ANCV.

Voici le détail du montant des cotisations :

	Adhésion à la Fraternelle	Tarif Activité	Total
<input type="checkbox"/> Adulte habitant Bouzy	10 €	25 €	35 €
<input type="checkbox"/> Jeunes nés en 2005 et après		10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Etudiants		10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Adultes Hors commune		30 €	40 €
<input type="checkbox"/> Responsable de section		/	10 €
<input type="checkbox"/> Adhésion sans activité		/	10 €

Pour les pratiquants du **Taï Chi Chuan** ou du **Tennis de Table** qui souhaitent prendre une Licence, ils devront régler en plus le coût de la Licence Sportive :

	Coût de la Licence Sportive (prise en charge de la licence en partie par La Fraternelle)	
	pour information Part Fraternelle	Part Personnelle
Taï Chi Chuan		
<input type="checkbox"/> Habitant de la Commune	15 €	19 €
<input type="checkbox"/> Hors Commune	15 €	19 €
Tennis de Table		
<input type="checkbox"/> Habitant de la Commune	15 €	16 €
<input type="checkbox"/> Hors Commune	15 €	16 €

→ suite au dos de la feuille

Les adhérents des sections « Tennis de table » et « Tai-Chi-Chuan », qui prennent une licence, doivent fournir une attestation de réponse au questionnaire de santé fourni par les animateurs.

Je soussigné(e),, reconnais être en état de santé me permettant de suivre les activités sportives organisées par l'association "La Fraternelle de Bouzy La Forêt" pour la saison 2023/2024, et en assure personnellement l'entière responsabilité.

Date :

Signature :

REGLEMENT (cocher la case)

Espèces Pass Loisirs CAF Coupons sport ANCV

Virement au n° IBAN suivant : FR76 1480 6000 3172 03 23 0263 892

NB : nous n'acceptons pas les chèques vacances.

Chèque Nom de la Banque :

Nom de l'émetteur du chèque s'il est différent du nom de l'adhérent :

Avez-vous besoin d'un reçu ? OUI NON

L'association est assurée à la MAIF pour toutes ses activités et tous ses adhérents. Elle propose une assurance complémentaire individuelle. Voulez-vous recevoir la documentation concernant cette complémentaire ? OUI NON

Les statuts et le règlement intérieur de la Fraternelle sont à votre disposition sur le site de la Mairie de Bouzy La Forêt, Vie Associative, La Fraternelle de Bouzy la Forêt. Si vous souhaitez les recevoir sous forme papier, merci de nous l'indiquer : OUI NON